



Consultation N°03/UB1/2026

26 AVR 2026

Conformément à l'article 18 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public, l'université de Blida1 lance la consultation N°03/UB1/2026 du **26/04/2026** au **03/05/2026** relative à l'**Etude et suivi des travaux d'aménagement et stabilisation des terrains pour la résidence Ben Boulaid 01.**

Seuls les BET agréés qui répond aux conditions d'éligibilité minimales suivante :

Capacité professionnelle : possédant un agrément en cours de validité délivré par l'autorité compétente.

Références professionnelles : ayant réalisé au moins un projet d'étude de stabilité, mur de soutènement (justifiée par des attestations de bonne exécution ou/procès-verbal de réception définitif délivrées par des maitres d'ouvrage publics).

Peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de :

L'Université de BLIDA1.

Route de SOUMAA 09000 BLIDA.

Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité copies conformes décrites ci-après :

I – Dossier de candidature :

Doit contenir :

- A. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée) ;
- B. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée) ;
- C. L'agrément en cours de validité délivré par l'autorité compétente (copie conforme) ;
- D. Les références professionnelles (attestations de bonne exécution ou PV de réception définitive des projets réalisés d'étude de stabilité, mur de soutènement, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics) datées et référenciées (copies conformes) ;
- E. Les statuts de la société s'agissant d'une personne morale ;
- F. La liste des moyens humains déclarés à la CNAS (CV+diplômes) ;
- G. La liste des moyens matériels (justifier par des cartes grises et polices d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, ainsi que le PV de l'huissier de justice moins de 12 mois pour le matériel de chantier non roulants).
- H. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le contrat, au nom de l'entreprise ou de la société.

N.B : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et avant la publication de l'avis d'attribution provisoire, les pièces suivantes doivent être présentées au service contractant dans un délai de 10 jours:

- A. L'extrait de rôle en cours de validité (avec mention néant ou échéancier financier) (copie conforme);
- B. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude (copie actualisé conforme) ;
- C. Les attestations de mise à jour en cours de validité (CASNOS – CNAS) (copies conformes) ;
- D. La carte d'identification fiscale (NIF) et la carte d'identification statistique (NIS) (copie conforme)

- E. Le casier judiciaire (original) du soumissionnaire, s'il s'agit d'une personne physique, du Gérant ou du Directeur Général de l'entreprise s'agissant d'une personne morale ;
- F. L'attestation justifiant le dépôt légal des comptes sociaux de l'année N-1, pour les sociétés dotées d'une personnalité morale (copie conforme) ;
- G. La domiciliation bancaire (copie conforme).

II – L'offre technique :

Doit contenir :

- A. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée) ;
- B. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- C. Le cahier des charges de la consultation (CCAG, CPTC et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment renseignés, paraphés, datés et signés ;
- D. Le planning prévisionnel des études et suivi du projet.

III- L'offre financière :

Doit contenir :

- A. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée) ;
- B. Les annexés (1.2.3.4.5) de l'offre financière dûment renseignée, datée et signée.

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnés de l'ensemble des pièces réglementaires décrites dans l'article 08 du cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires), sous triple enveloppes scellées cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation.

L'enveloppe extérieure devra porter le numéro, l'objet de la consultation et la mention :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES
PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
UNIVERSITE DE BLIDA1
CONSULTATION N°03/UB1/2026**

**Etude et suivi des travaux d'aménagement et stabilisation des terrains pour la résidence
Ben Boulaid 01**

La durée de préparation des offres est fixée à **08 jours**.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis relatifs aux dossiers de candidatures, dossiers techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres se fera avant douze heures (12h00).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h, en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

**Université de BLIDA1
Route de SOUMAA 09000 BLIDA
Vice rectorat chargé de Développement, de la Prospective et de l'Orientation**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.